

## **LE PAYS DE CAUX FACE AU TOURISME : DÉSENGORGER LA CÔTE ET ANTICIPER SON REcul, RÉVÉLER LES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES DE L'ARRIÈRE PAYS CAUCHOIS GRÂCE AU PROJET DE PAYSAGE**

littoral, tourisme, grand territoire, prospective, changement climatique, terroir

Le Pays de Caux est une région historique de Seine-Maritime en Normandie, dont les origines remontent aux invasions celtes. C'est également une région naturelle caractérisée par un haut plateau calcaire recouvert d'argile à silex et de limon fertile. Elle s'étend du Havre à Dieppe au Nord et jusqu'à Rouen à l'Est.

Les hautes falaises de craie qui surplombent la Manche, abaissées ponctuellement par des valleuses<sup>1</sup>, sont la fin du plateau cauchois, majoritairement agricole. Les open-fields sont parfois interrompus de prairies de fauche et de troupeaux de vaches normandes. Les hameaux et villages s'entourent de haies, vestiges des clos-masures<sup>2</sup>, et apportent du relief à l'horizon.

Le profil du littoral si caractéristique du Pays de Caux rend la mer inaccessible sauf au niveau des valleuses, créant lors des jours de forte affluence des goulots d'étranglement. C'est notamment le cas de la valleuse d'Étretat, village célèbre pour ses portes (Aval et Amont) et son aiguille. Avec ses 1200 habitants et ses 4km<sup>2</sup>, il voit pourtant déferler 1,5 million de visiteurs par an, avec des pics à 10 000 personnes certaines journées estivales. Or, ces falaises crayeuses sont des milieux très fragiles. Le piétinement de leur sommet les rend plus vulnérables au ruissellement et à l'érosion ; le bas des falaises perd ses galets, emportés par dizaines de kilos par les visiteurs, et devient plus vulnérable à l'impact répété des vagues. Le trait de côte recule ainsi de 20cm en moyenne par an, sous forme d'éboulements spectaculaires, menaçant des bâtiments, des routes, des habitants. Les Etrétatais, épuisés par la foule estivale, commencent d'ailleurs à quitter le village, le rendant désert en hiver.

De plus, dans le contexte actuel de changement climatique, on peut imaginer dans un futur proche que les vacanciers vont commencer à privilégier les plages normandes à celles de la Côte d'Azur, rendue invivable par les fortes chaleurs et les incendies répétés. Ils vont venir s'ajouter à ceux, déjà en très grand nombre, qui viennent chaque année.

L'objectif de mon travail est de trouver des moyens de révéler les potentialités touristiques de l'arrière-pays cauchois grâce au projet de paysage, afin de désengorger le littoral mais aussi d'anticiper le retrait inévitable du trait de côte. En effet, le Pays de Caux regorge de points d'intérêts autres que les falaises de craie et les plages de galets. Il est riche d'un terroir agricole important : le cidre normand, le lin (la Seine-Maritime est le premier producteur français), les vaches Normandes ; les clos-masures ont un potentiel touristique non négligeable. On trouve aussi des châteaux et jardins,

le chêne le plus vieux de France, des musées insolites... Au delà de ce qui est «beau» et «instagramable», le Pays de Caux est un territoire d'industrie et d'énergie. Le port industriel du Havre fait partie des plus grands de France, non loin se trouve le terminal pétrolier d'Antifer, témoin de l'essor de la mondialisation au 20ème siècle, un parc d'éoliennes offshore se construit à Fécamp... Autant de potentielles nouvelles formes de tourisme à développer. Sans oublier évidemment les vestiges de la Seconde Guerre Mondiale, les «*blockhaus*» qui jalonnent la falaise.

Un des enjeux de ce projet sera de trouver un équilibre entre les lieux déjà très touristiques et ceux beaucoup moins connus, en ne dénaturant ni l'un ni l'autre. Le charme de certains endroits reposant sur le calme serait par exemple atténué par une trop grande fréquentation. Un autre sera de réussir à inciter les visiteurs à rester sur le territoire et à l'explorer : ils sont nombreux aujourd'hui à ne venir qu'une journée pour voir Etretat, manger une glace et repartir.

Un Plan Paysage pour le grand Site Falaises d'Etretat Côte d'Albâtre, axé sur le tourisme et la valorisation de l'arrière pays, a justement été commandé par le Département de Seine-Maritime, ce qui montre que les acteurs du territoire sont sensibles à cette problématique. J'aimerais ainsi que mon travail s'inscrive dans la continuité de ce Plan Paysage et des politiques mises en œuvre dans le Pays de Caux. Pour cela, et afin de bien comprendre les dynamiques et les objectifs de ces politiques, il me faut baser mon travail sur une analyse fine des différents opérateurs touristiques<sup>3</sup> du cauchois, à différentes échelles du territoire. Cela permettra également de déterminer l'impact que le projet pourrait avoir sur eux.

1. Vallées encaissées qui descendent du plateau en pente douce vers la mer.
2. Habitat rural typique cauchois : les bâtiments agricoles et d'habitation s'égrainent dans un verger, le tout est ceint d'un talus planté d'arbres de haut jet.
3. individus et/ou organisations dont l'activité dépend du tourisme : restaurants, musées, hôtels, compagnies de transport...